

 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur  	FICHE MODULE		Référence : DO107 – Fiche module – V02	
			Edition 03 – du 20/04/17	
	MODULE PART 66 MODULE 15 : Turbines à Gaz		Page 1 sur 2	
			Référence	MAE-1021

Objectif(s) Pédagogique(s) (être capable de)	Préparer le stagiaire à l'examen du Module 15 Catégorie B1 de la PART 66 à travers un cours ciblé de révisions et d'approfondissements des connaissances.
Pré-requis (& niveau si nécessaire)	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un titre ou diplôme Aéronautique « reconnu », - Justifier d'expérience dans l'industrie aéronautique Civile et/ou Militaire → Parcours personnalisé défini après Etude et Validation du Dossier de Candidature Part 147 .
Points clés du module	<p><u>Théorie</u></p> <p>Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014. Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes essentiels, performances, signalisation et surveillance, installation, - Admission, compression, combustion, détente, échappements, - Circuits périphériques, - Carburants et Lubrifiants, - APU, Turbopropulseurs, Turbomoteurs, <hr/> <p><u>Pratique</u></p> <p style="text-align: center;">SANS OBJET</p> <hr/> <p><u>Méthode pédagogique</u></p> <p>Cours présentiel – Face à face pédagogique. Exercices d'application pour contrôler progression des stagiaires avant examen.</p> <p><u>Ressources</u></p> <p>Basées sur livrets de cours homologués par l'Aviation Civile (informatique, papier, internet), Bibliothèque technique CFAI</p> <p><u>Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation</u></p> <p>Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147) : Questionnaire à Choix Multiple : 92 Questions –115 Minutes</p> <p><u>Formalisation à l'issue de la formation (diplôme, certificat, attestation...)</u> : Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM $\geq 75\%$</p>
Durée du module	Nombres minimum & maximum de stagiaires

 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur  	FICHE MODULE		Référence : DO107 – Fiche module – V02	
			Edition 03 – du 20/04/17	
	MODULE PART 66 MODULE 15 : Turbines à Gaz		Page 2 sur 2	
Référence			MAE-1021	

12 jours (84 heures)	Effectif groupe : 4 (minimum) à 12 stagiaires
-----------------------------	--